

**A. Fournier. Éloge prononcé a l'Académie de Médecine dans la séance annuelle du 11 Décembre 1917 / [Georges Maurice Debove].**

**Contributors**

Debove, Maurice Georges, 1845-1920.

**Publication/Creation**

Paris : Masson, 1917.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/tpkkja8a>



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

# A. FOURNIER

ÉLOGE PRONONCÉ A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

DANS LA SÉANCE ANNUELLE DU 11 DÉCEMBRE 1917

PAR

M. G.-M. DEBOVE

SÉCRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

---

PARIS

MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

—  
1917

# A JOURNAL

OF THE PROCEEDINGS OF THE

ANNUAL MEETING OF THE

AMERICAN

ASSOCIATION OF

1888

AT THE CITY OF

PHILADELPHIA

THE ASSOCIATION OF

# A. FOURNIER

ÉLOGE PRONONCÉ A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

DANS LA SÉANCE ANNUELLE DU 11 DÉCEMBRE 1917

PAR

M. G.-M. DEBOVE

SÉCRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

---

PARIS

MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

—  
1917

56146

# A. FOURNIER

## ÉLOGE PRONONCÉ A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

DANS LA SÉANCE ANNUELLE DU 11 DÉCEMBRE 1917

---

Mesdames, Messieurs,

Je ferai, dans cette séance, l'éloge de notre collègue, le professeur A. Fournier. J'y suis déterminé par notre haute estime pour son caractère d'homme, de savant, de praticien et aussi par le désir de rappeler ses travaux sur la syphilis, maladie particulièrement angoissante dans la période actuelle. Cet horrible fléau compromet la santé, l'existence de nombre d'hommes, le bonheur de maintes familles et même l'avenir de la patrie.

Alfred Fournier naquit à Paris le 12 mai 1832. Personne n'était médecin dans sa famille et nous ignorons les motifs qui le dirigèrent vers notre Ecole. Ses parents étaient de modestes fonctionnaires, excellente condition de succès, car les étudiants favorisés de la fortune cèdent trop souvent aux nombreuses tentations semées sur leur chemin et ne donnent pas l'effort nécessaire à la réussite de leur carrière.

Notre collègue fut élève de l'Institution Jauffret; il en gardait un excellent souvenir, parlait avec bienveillance de ses anciens maîtres et condisciples, s'intéressait aux élèves qui lui avaient succédé. Ses prix au concours général prouvent l'excellence de ses études classiques; elles lui permirent de traduire les œuvres latines de Jean de Vigo, de Jacques de Béthancourt, de Fracastor.

En 1855 il fut nommé interne. Dans sa promotion figuraient nos collègues Peter, Marey, Panas. En 1863, à l'âge de trente et

un ans, il devenait médecin des hôpitaux et agrégé de la Faculté. Nous avons apprécié ses qualités professorales et comprenons que ses épreuves de concours aient dû séduire ses jurys. Il parlait élégamment; sa forme claire laissait transparaître sa pensée. Ses leçons furent toujours préparées, mais il les disait avec art et semblait les improviser; en un mot, il fut un enseigneur modèle.

Le hasard de la répartition des places le fit interne de Ricord. Il fut séduit par ce maître étincelant d'esprit et se passionna d'emblée pour l'étude de la syphilis. Elle fut l'objet de sa thèse inaugurale, de ses premiers travaux, de son enseignement comme professeur libre, agrégé de la Faculté, titulaire d'une chaire spéciale. Tous ceux qui ont suivi ses leçons en gardèrent une empreinte persistante. Il demeura étranger aux travaux de laboratoire, ce mode de recherches peu pratiqué à son époque a pris de nos jours une importance qui croîtra encore. Fournier était clinicien à l'hôpital et dans la pratique de la ville, mais, contrairement à beaucoup qui cultivent cette dernière avec des vues qui ne sont pas d'ordre exclusivement scientifique, il étudiait ses clients avec le plus grand soin, prenait sur eux de nombreuses notes, et les malades observés dans son cabinet l'étaient même avec plus de précision que ceux de sa clinique. Il faisait sur leur famille, leurs ascendants, leurs descendants, ceux par qui ils avaient été infectés, ceux qu'ils avaient contaminés, des enquêtes bien difficiles à poursuivre dans une pratique purement hospitalière.

Parmi les premiers travaux de notre illustre collègue, nous citerons son article « Alcoolisme » du Dictionnaire de Jaccoud et en reproduisons un passage :

» Que de conséquences déplorables l'alcoolisme entraîne à sa suite! Dégradation de l'homme qui perd ses habitudes de travail régulier, qui noie dans le vin son intelligence et sa force, qui sacrifie son ménage au cabaret; abandon de la famille; destruction du lien conjugal, immoralité, mauvais exemples donnés aux enfants qui, livrés à eux-mêmes, prennent de bonne heure des habitudes de paresse et de vagabondage; enfin, et surtout *misère*, misère avec son cortège de souffrances physiques et morales, avec son abrutissement, ses vices, ses sollicitations criminelles. »

On ne saurait décrire d'une façon plus saisissante les calamités de l'alcoolisme. Ceci fut écrit en 1863. Depuis cette époque le mal s'est aggravé dans des proportions effrayantes, grâce à l'ignorance et à l'inertie de notre peuple, à l'immoralité de négociants qui élèvent de grandes fortunes sur des monceaux de cadavres. On peut même dire que ces désastres sont favorisés par nos lois; le privilège des bouilleurs de cru en est la preuve.

Syphilis et alcoolisme ne sont d'ailleurs pas des maux étrangers l'un à l'autre. La syphilis se contracte souvent au cabaret, et Fournier cite une servante de marchand de vins, exerçant sa profession à la porte d'une caserne qui, pendant cinq mois, contagiona de deux à six hommes par jour. Si le cabaret est le salon du pauvre, cette expression désignerait un endroit où l'on perd le sens moral et la santé. Rappelons encore que la syphilis de l'alcoolique est particulièrement grave.

« L'alcool, écrit Fournier, fait au syphilitique beaucoup de mal, exagère les manifestations cutanées, dirige la syphilis vers les centres nerveux. » Autrement dit, l'alcoolisme, immense fléau par lui-même, aggrave toutes les maladies.

Nous avons hâte d'arriver à l'œuvre capitale de Fournier, à ses travaux sur la syphilis, objet pendant un demi-siècle de ses recherches et de son enseignement.

A l'époque où beaucoup d'entre nous commençaient leurs études médicales, la syphilis était considérée comme un accident fâcheux, mais ne comportant pas un extrême danger. On pensait qu'un sujet infecté devait s'abstenir pendant quelques mois de tout rapport sexuel, suivre un traitement de plusieurs années, qu'il demeurerait ensuite exposé à de rares accidents tertiaires. Aujourd'hui, la science a démontré le lien, jusque-là méconnu, qui unit la syphilis à nombre de maladies chroniques. Fournier a puissamment contribué à dissiper notre ignorance. Nous savons maintenant que la syphilis s'atténue avec le temps et sous l'influence d'un traitement approprié, mais qu'elle reste menaçante, qu'on n'arrive jamais à la stérilisation de l'organisme. Il survient des accidents chez des malades traités pendant des années.

Parmi les tardifs accidents viscéraux de la syphilis, il faut citer le tabes et la paralysie générale. Fournier signala leur fréquence chez les spécifiques et leur appliqua l'épithète de parasymphilitiques. « Ces affections, écrit-il, ont un double caractère; elles peuvent se produire indépendamment de toute tare syphilitique et, d'autre part, elles ne sont pas influencées par le mercure et l'iode, comme les accidents spécifiques directs. » La pensée de Fournier évolua et le conduisit à ce que nous croyons la vérité. Il constata d'abord qu'une ancienne syphilis était fréquente dans les maladies que nous venons de nommer, puis il reconnut qu'elle en était la cause. La découverte se fit en plusieurs étapes, mais on ne saurait lui en contester le mérite.

Je ne puis oublier ici l'enseignement de mon illustre et vénéré maître Charcot. Il s'indignait qu'on voulût établir des rapports entre la syphilis et le tabes. Que dirait-il aujourd'hui en voyant la plupart des neurologistes admettre que la majeure partie des maladies organiques du système nerveux sont dues à cette cause. Que dis-je du système nerveux! La plupart des affections chroniques viscérales reconnaissent trois causes : la tuberculose, l'alcoolisme, la syphilis. Fournier, qui avait singulièrement agrandi le domaine de cette dernière, avait souvent répété que pendant longtemps il s'agrandirait encore. « La vérole, écrit-il, est un ennemi plus redoutable que vous ne pensez. Elle ne se borne pas à l'ordre des méfaits, déjà si nombreux et si terribles, qu'on lui attribuait jusqu'ici... Sa prophylaxie devient d'un intérêt public, et mérite plus d'attention, plus de souci, plus de sollicitude qu'on ne lui en a accordé. » Elle provoque de nombreux avortements; si l'enfant vit, il est souvent atteint du mal de ses parents et beaucoup, sans présenter d'accidents caractéristiques, restent malingres, chétifs. Nous savons de plus que le mal peut se transmettre pendant plusieurs générations.

Ainsi donc, cette peste exerce une action néfaste sur la santé des époux, sur celle de leur postérité. Les désastres familiaux sont bien décrits dans le livre de notre maître intitulé : *Syphilis et mariage*.

« On peut se marier, après avoir eu la vérole, écrit Fournier, et les suites d'un mariage contracté dans ces conditions peuvent être absolument heureuses médicalement parlant... On ne peut et on ne doit se marier dans cette situation spéciale, que sous

bénéfice d'inventaire et à de certaines conditions auxquelles il est indispensable de satisfaire. »

Ailleurs encore Fournier dit : « La vérole ne constitue qu'une interdiction temporaire au mariage. Un sujet syphilitique, après un certain stage de dépuration suffisante, revient à un état de santé qui lui rend pleine aptitude au double rôle d'époux et de père de famille. »

Pratiquement, nous sommes de l'avis de Fournier ; scientifiquement, nous sommes d'une opinion différente. Nous croyons qu'un malade syphilitique le demeure toute sa vie. On voit apparaître, un demi-siècle après l'infection, des accidents qui ne reconnaissent d'autre cause ; telle est la leucoplasie buccale, que nous avons décrite dans notre thèse inaugurale, sous le nom de psoriasis buccal, que tout le monde reconnaît aujourd'hui d'origine exclusivement vénérienne.

Si la syphilis existait chez les animaux, nous ne prendrions jamais, comme reproducteur, un animal qui aurait eu des accidents spécifiques, même anciens, même bien traités. En concluons-nous qu'il faut interdire le mariage des syphilitiques ? Non, ils sont trop nombreux. Ce serait leur déclarer : les unions illégitimes seules vous sont permises, vous n'aurez que des enfants naturels. Pratiquement, il faut autoriser le mariage, quand la contagion est peu probable. Fournier a indiqué qu'en pareille circonstance cinq règles doivent être observées.

La première condition est l'absence d'accidents spécifiques actuels ; mais les malades ne se laissent pas toujours convaincre ; les uns méconnaissent la gravité du danger, les autres demandent un avis, avec l'intention de le suivre s'il est conforme au leur, et désirent seulement faire partager leur responsabilité.

Les malheurs d'un époux qui se marie en pleine syphilis sont exposés, avec grand talent et complète exactitude médicale, dans la pièce de M. Brioux intitulée : *Les Avariés*. Une dédicace au professeur Fournier indique le but de l'auteur. Nous en reproduirons quelques lignes caractéristiques : « La plupart des idées, y est-il dit, que je cherche à vulgariser sont les vôtres. Je pense, avec vous, que la syphilis perdra beaucoup de sa gravité lorsqu'on osera parler ouvertement d'un mal qui n'est ni une honte, ni un châtement, et, lorsque ceux qui en sont atteints, connaissant quels malheurs il peut propager, connaîtront

mieux leurs devoirs envers les autres et envers eux-mêmes. »

M. Brioux dit encore, dans sa préface : « Cette pièce a pour sujet la syphilis dans ses rapports avec le mariage. Elle ne contient aucun sujet de scandale, aucun spectacle répugnant, aucun mot obscène, et elle peut être entendue par tout le monde, si l'on croit que les femmes n'ont pas absolument besoin d'être sottes ou ignorantes pour être vertueuses. »

L'auteur s'est conformé à son programme, et cependant sa pièce fut interdite par la censure. Nous ne comprenons pas qu'on favorise, par une surveillance insuffisante des filles, la propagation des maladies vénériennes, et qu'on interdise une œuvre qui montre leur danger. Nous en conseillons la lecture aux familles. Elles y verront les conséquences d'un écart commis le jour de l'enterrement d'une vie de garçon. Un mari a été contagionné, il a contaminé sa femme, celle-ci a accouché d'un enfant syphilitique qui, à son tour, infecte la nourrice ; c'est un drame auquel nous avons trop souvent assisté. Incidemment, l'auteur aborde la question du secret médical qui, pour nous, doit être absolu.

La seconde règle imposée par Fournier est la suivante : « Plus jeune est la syphilis de l'époux, écrit-il, plus nombreux et plus grands sont les dangers qu'il apporte dans le mariage. Trois ou quatre ans sont le minimum nécessaire... Je tolère alors le mariage plutôt que je ne le conseille. » Le mot tolérer est juste, mais nous ne pouvons dire à un jeune syphilitique qu'il ne doit se marier qu'à un âge avancé, ce serait accroître encore le nombre des *célibataires*.

La troisième condition est un minimum de dix huit mois à deux ans, depuis les derniers accidents.

Nous ferons remarquer qu'un plus grand délai serait préférable ; mais il ne faut pas trop l'exagérer, car les jeunes filles préféreraient les risques d'un mari plus jeune à la sécurité d'un homme qui le serait moins.

La quatrième règle serait le caractère non menaçant de la maladie. Il y a, en effet, des syphilis graves, d'autres relativement bénignes, et nous ignorons la cause de ces différences. « Nous n'avons, dit Fournier, aucun moyen de préjuger ce que la syphilis contient de danger pour l'avenir. »

La cinquième condition serait d'avoir suivi un traitement suffisamment prolongé. Tous les spécialistes insistent sur ce point ; nous ne les contredirons pas ; cependant, il est des malades non traités ou d'une manière insuffisante, qui ont eu des syphilis bénignes, alors que d'autres, traités régulièrement et longtemps, présentent des accidents sérieux.

Supposons qu'on ait suivi les conseils de Fournier : que le médecin ait approuvé le mariage, que, marié, on continue à s'inspirer de ses avis, que la femme et les enfants soient sains ; bien des malheurs sont encore à craindre. En se mariant, la femme espère un époux affectueux qui l'aidera à élever sa famille, à lui créer une situation matérielle et morale ; or, après dix, quinze ans, et plus, d'une union que nous voulons supposer parfaitement heureuse, le mari peut avoir une maladie du cœur, des reins, du système nerveux, devenir tabétique, paralytique général, aveugle, etc... La malheureuse femme et ses enfants supportent les conséquences d'une faute antérieure au mariage. Le mari ne saurait être dit malhonnête, son union a été contractée avec l'assentiment des médecins. Nous avons connu des malades traités par Fournier, dès le début de leurs accidents, mariés avec son approbation, qui ne cessèrent de s'inspirer de ses conseils, devenus paralytiques généraux et tabétiques. Nous ne critiquons pas notre collègue. Nos conseils sont inspirés par la règle, nous ne pouvons tenir compte des faits exceptionnels.

Dans la dernière partie de son livre, Fournier parle des maris qui ont contracté la syphilis après leur mariage. Ils seraient moins intéressants, si la santé de leur famille n'était en cause. On doit leur conseiller de n'avoir plus d'enfants, et libre à vous, dit Fournier, d'ajouter un complément d'instruction si vous le jugez nécessaire. Il est regrettable que ce complément n'ait pas été publié par notre collègue.

Le seul moyen d'éviter la syphilis avant le mariage est la chasteté ; elle ne fait rire que les imbéciles. Il ne faut pas oublier le vieux proverbe : « Quiconque s'expose au danger y périra. » Certains croient éviter la contagion pour des motifs étranges. J'ai été consulté par un malade porteur d'un chancre induré à qui, avec toutes les précautions oratoires nécessaires, je déclarai la nature de son mal. Il m'affirma la chose impossible,

vu que sa maîtresse était une honnête femme, mariée. Je répondis qu'on pouvait affirmer la vertu de la femme, jamais celle du mari.

Il n'y a qu'un moyen, pour les maris, d'éviter la syphilis, c'est la fidélité conjugale. Cette vertu est difficile à observer pour certains tempéraments dont le don Juan de Molière est le type. « Je ne puis, dit ce vicieux personnage, refuser mon cœur à tout ce que je vois d'aimable... Tout le plaisir de l'amour est dans le changement... Il n'est rien qui puisse arrêter l'impétuosité de mes désirs. » Ces individus sont condamnés à la syphilis, ils en sont les zélés propagateurs. Certainement, si don Juan n'eût été précipité dans l'abîme par la statue du Commandeur, il serait mort de la vérole.

Pourquoi tant de difficultés dans la pratique de la vertu ? C'est que Vénus est maîtresse du monde. Sa puissance est célébrée par Lucrèce, dans des termes que je rappellerai :

« Mère des Romains, écrit-il, charme des hommes et des dieux, O Vénus, c'est par toi que les animaux de toute espèce sont conçus et ouvrent les yeux à la lumière. Épris de tes charmes, ravis de ton attrait, tous les êtres vivants brûlent de te suivre partout où tu les entraînes. Tu es l'unique souveraine de la nature, la créatrice des êtres, la source des grâces et des plaisirs. »

Lucrèce ne méconnaît pas les dangers qu'elle fait courir aux hommes :

« Il faut, écrit-il, se mettre d'avance en garde contre les pièges de l'amour. Il est plus facile d'éviter ses filets que de s'en débarrasser, lorsqu'on y est pris, et de briser les liens dont il enchaîne les cœurs. » Lucrèce ne voit, dans ces dangers, que l'épuisement des forces, une vie passée dans l'esclavage, une fortune ruinée, l'oubli des devoirs, la perte de la réputation. Qu'aurait-il dit, s'il eût connu les maladies vénériennes ?

Il ne faut pas s'exposer à des malheurs si grands, si multiples ; c'est un conseil facile à donner, difficile à suivre, car la nature veille à la conservation de l'individu par la crainte de la douleur, à celle de l'espèce par l'attrait de la volupté. Celle-ci, non satisfaite, devient souvent une obsession, une angoisse et la nature rappelle qu'elle veut être obéie ; l'amour est la manifestation de cette volonté. Il existe dans toutes les espèces ani-

males, il siège dans les organes sexuels. Les eunuques sont incapables, non seulement de se reproduire, mais étrangers à tout sentiment affectueux; ils sont les plus égoïstes des êtres. Telle n'est pas l'opinion mondaine, qui fait du cœur le siège de l'amour. Ce viscère ne joue ici aucun rôle; sa fonction est de lancer le sang dans les artères, et ce qu'on appelle une peine de cœur n'engendre jamais une maladie de cœur..., à moins que la syphilis n'intervienne.

Il y a une Vénus chaste, Uranie célébrée par Platon. C'est une déesse dangereuse; elle sert à ses banquets des apéritifs et des hors-d'œuvre, elle développe des appétits qui exposent aux plus grandes tentations, à de graves imprudences, à de grosses fautes.

On dira que, dans l'amour physique, le sentiment a une large place. Ceci est vrai. Cupidon est un dieu malin. Qui oserait le nier? Il vise la partie faible de l'individu qui varie chez le voluptueux, l'intellectuel, le sentimental, l'artiste; mais quelle que soit la porte d'entrée de sa flèche, elle se fixe toujours dans les mêmes organes; si elle ne s'y fixe pas, le partenaire (vous excuserez cette expression, puisqu'il s'agit des jeux de l'amour) est si gravement offensé, que les lois civiles et religieuses sont d'accord pour prononcer la nullité du mariage.

L'amour se présente sous deux formes: il est désir ou passion. Cette dernière est un réflexe que la volonté est insuffisante à dominer. Dans le cas particulier, c'est:

« Vénus toute entière à sa proie attachée! »

Toute passion dominée par la volonté ou la vertu, si vous préférez ce mot, n'est qu'un simple désir.

Tout conspire à provoquer les désirs vénériens: la coquetterie des femmes, l'art, la littérature, la poésie... Les poètes ont consacré leurs plus beaux chants à l'amour, le considérant même comme une nécessité professionnelle. André Chénier a écrit:

Calliope, jamais daigna-t-elle enflammer  
Un cœur inaccessible à la douceur d'aimer.

Et cependant, que de syphilitiques parmi les Amaryllis, les Galatée, les Glycère.

On objectera que nous parlons de gens faibles, sans volonté, qui s'agitent et que leurs passions mènent. Les plus grands saints n'échappent aux tentations; ils sont restés purs, mais nous ne pouvons espérer du plus grand nombre ce que Bossuet dit de saint Bernard : « Il a méprisé, écrit-il, les caresses les plus dangereuses, dans des rencontres que l'honnêteté ne me permet pas de dire en cette audience; la grâce de Dieu lui a fait chercher un bain et un rafraîchissement salubre, dans les neiges et les étangs glacés où son intégrité attaquée, s'est fait un rempart contre les molles délices du siècle. » Donnons les mêmes conseils hydrothérapiques aux jeunes gens, peu d'entre eux leur trouveraient une efficacité suffisante. Nous rappellerons ce que, à propos de saint Bernard, Bossuet dit de la jeunesse : « Quelle ardeur! Quelle impatience! quelle impétuosité de désirs? Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet rien de rassis, ni de modéré. » Dans cette impétuosité passionnelle de la jeunesse, il faut voir, répétons-le, une précaution prise par la nature, pour la conservation de l'espèce. Si un traitement mettait complètement à l'abri de ce qu'on a désigné par le vilain mot de luxure, il serait à craindre que l'homme cessât de se reproduire.

Vous pourriez dire que je suis loin du savant dont je fais l'éloge; je ne le crois pas. Fournier a consacré sa vie à l'étude de la syphilis et de ses dangers; or, ce mal abominable est intimement lié à la physiologie de l'amour. Il serait difficile de ne point parler de Vénus, quand on traite des maladies vénériennes. Nous paraissions sévères pour une déesse qui régit le monde; les médecins la respectent et l'admirent, déclarent qu'il faut célébrer son culte par de nombreux sacrifices, mais ils ne sont pas polythéistes; ils ne connaissent qu'une Vénus, la Vénus génitrice.

Nous pensons qu'il faudrait se marier jeune. La nature fixe à quinze ans l'époque de la puberté; or, la moyenne des hommes ne se marie guère avant vingt-cinq ou trente ans. Ainsi donc, pendant plus de dix années, jour et nuit, la nature rappelle l'homme à ce qu'elle considère comme un devoir; il est chimérique de penser que la moyenne pourra rester chaste. En tout cas, il faut que les jeunes gens n'ignorent pas les dangers véné-

riens. Une réforme de notre enseignement moral s'impose dans les familles et dans les hautes classes des lycées.

Pour répondre à ce besoin, Fournier rédigea un opuscule intitulé : « Pour nos fils, quand ils auront dix-huit ans. » Étant membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique (1903), j'ai fait adopter un programme pour l'enseignement de l'hygiène dans les Écoles normales d'instituteurs. Le péril vénérien y est exposé sans voile. Je rappelle cette circonstance, parce que, à la Société de prophylaxie, Fournier me félicita publiquement, et j'en suis fier. La connaissance du danger ne suffira pas à le faire éviter; mais, sous prétexte de pudeur, il ne faut pas couvrir d'un bandeau les yeux des jeunes gens. Il faut leur répéter, en l'appliquant à la syphilis, ces vers chantés dans les salons :

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment,  
Chagrin d'amour dure toute la vie.

Il est rare qu'un chagrin d'amour dure toute la vie; habituellement un clou chasse l'autre. La plus grosse peine de cœur est moins terrifiante que la syphilis. On pourra objecter, avec Portia, l'héroïne de Shakspeare, compétente, puisqu'elle est amoureuse : « Le cerveau peut promulguer à son aise des lois contre la chair, mais un chaud tempérament saute par-dessus un froid décret; la folle jeunesse est une biche agile à franchir les filets de ce cul-de-jatte, le bon conseil. » Tout ceci est exact, mais notre devoir est de prévenir les jeunes gens, et nous sommes convaincus que nombre d'entre eux échapperaient au péril, s'ils en connaissaient toute la gravité et se rappelaient que la crainte de la syphilis est le commencement de la sagesse.

Des esprits trop sévères pensent que les maladies vénériennes sont la juste punition de certains écarts. Ils oublient la disproportion de la faute et du châtimement. Un jeune homme a oublié un instant les lois de la morale; vous le voyez, plus tard, en proie aux douleurs fulgurantes du tabes, direz-vous qu'il les a bien méritées? Rappelons encore que les femmes peuvent être contagionnées par leur mari, les enfants être atteints de syphilis héréditaire, horrible variété du péché originel. Enfin, des médecins ont été contaminés dans l'exercice de leur profession.

Fournier avait fondé une Société de prophylaxie sanitaire et morale; ses bulletins sont du plus haut intérêt. On y conseille

des mesures destinées à rendre les prostituées moins nuisibles. Elles diminueraient le nombre des syphilitiques, mais nous n'avons pas l'illusion de voir disparaître la maladie.

Les abolitionnistes prétendent que l'État doit ignorer la prostitution, n'exercer aucun contrôle sanitaire sur les filles; c'est aussi étrange que de renoncer à surveiller les égouts, sous prétexte qu'ils ne contiennent que des choses immondes.

Les maladies vénériennes doivent être combattues par tous les moyens d'ordre moral, religieux, administratif, médical. C'était le programme de Fournier, ce doit être celui de tout peuple soucieux de la santé nationale.

Notre collègue Fournier était assidu à nos séances; il y fit de nombreuses et intéressantes communications. Nous le voyons encore, avec cette figure relativement jeune, cette démarche plus militaire que médicale, cet accueil bienveillant pour tous. Nous eûmes la douleur de le perdre, le 25 décembre 1914, à quatre-vingt-deux ans. Il avait été adoré de sa famille, aimé de ses nombreux élèves, entouré d'une sympathie générale due à son extrême bonté; mais il eut une fin triste. Il mourut d'une affection chronique, et la maladie de sa femme fut, pour lui, une longue angoisse. Il avait, pendant nombre d'années, joui d'une excellente santé, de la fortune, de la notoriété scientifique. Il montra, une fois de plus, la vérité de cette parole, mise par Plutarque dans la bouche de Solon : « Il n'est pas d'homme à qui l'avenir n'amène mille événements imprévus. Celui-là, à qui les dieux ont accordé, jusqu'à la fin de la vie, une constante prospérité, voilà le seul que nous estimons heureux. » (*Applaudissements prolongés.*)







